

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-huit, le 06 décembre, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	17
Dont suppléants	3
Dont représentés	
Votants	17
Dont pour	16
Dont contre	0
Dont abstention	0
Convocation : 27.11.2018	

Membres présents :

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, MAILLOT MC, PLANTE M.
Mrs CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE J.P,
MALABIRADE J, MARTENS C, MICHEL D, MONSEGU M, HUBERT M, JOUAN C,
VILLALON S.

Etaient excusés : Mme ARGILAGA MC, Mrs GUIRAUT J, JONVILLE B, PAULIEN R

Etaient absents : Mrs LANUUSE CAZALE A, LECHON A, PELANNE C.

Secrétaire de séance : Mme MAILLOT MC

N°2018-H4 – RESSOURCES HUMAINES – INDEMNITE DE CAMP POUR SEJOUR

RAPPORT

L'accueil de Loisirs du Syndicat organise tout au long de l'année des séjours et mini-séjours nécessitant des nuitées.

Afin de valoriser le travail des animateurs, Mme la Présidente propose une indemnité de 20 € par nuitée.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE de fixer l'indemnité de camp à 20 € par nuitée à compter du 1^{er} janvier 2019

PRECISE que cette indemnité de camp sera versée indépendamment du statu de l'animateur

PRECISE que les crédits sont prévus au budget

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Michèle PLANTE



**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr